

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour les rencontres, réunions, rassemblements et activités

1. Pour faciliter le traçage des personnes possiblement exposées, **la ou le responsable de l'activité tiendra un registre** qui inclura les noms des participantes et participants en présentiel, leur statut (étudiantes et étudiants, employées et employés, ou visiteuses et visiteurs) et un numéro de téléphone où la Santé publique pourra les rejoindre au besoin.
2. Les participantes et participants n'échangeront **aucun document papier**. L'information pour le registre sera recueillie verbalement ou électroniquement et sera détruite au plus tard 30 jours après l'activité.
3. La **distance de 2 mètres** sera respectée en limitant le nombre de personnes dans le local selon la capacité COVID-19 du local.
4. Le 63 offre un service traiteur de nourriture et de boissons (alcoolisées ou non) livrées sur le campus. Si l'on prévoit utiliser un service traiteur externe, il faudra faire approuver un **plan opérationnel administratif par le Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail** (lynn.courteau@umoncton.ca) et obtenir un **permis de la Santé publique** pour la journée. Il est interdit d'avoir un BBQ ou un potluck sur le campus. **Une distance de 2 mètres sera obligatoire pour consommer de la nourriture ou des boissons.**
5. **Le port d'un masque** sera obligatoire pour les déplacements à l'intérieur du local et dans tous les espaces communs de l'édifice (ex. couloirs, escaliers, toilettes).
6. Les participantes et participants **se laveront ou se désinfecteront les mains** avant et après l'activité ou l'événement. Du désinfectant sera fourni.
7. Chaque participante ou participant devra utiliser son propre équipement ou matériel dans la mesure du possible. **Tout équipement ou matériel partagé devra être désinfecté régulièrement.**
8. La **désinfection du local** (ex. poignées de portes, surfaces communes) sera faite par la conciergerie. Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.
9. Une personne qui présentera des symptômes compatibles avec la COVID-19 pendant la séance devra rentrer chez elle dès que possible, **appeler le 811** et suivre les consignes de l'agente ou de l'agent. Une personne symptomatique peut également téléphoner sans frais au 1-877-795-3773 ou faire une demande en ligne de test de dépistage : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus/expositionaucoronavirus.html#/app/symptom-checker/guides/399/what-to-do.
10. Ce **formulaire de demande d'activité ou d'événement en présentiel sera distribué électroniquement** à toutes les participantes et à tous les participants par la ou le responsable de l'activité qui s'assurera que **ces consignes sont respectées.**